

REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Mardi 13 décembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 13 décembre à vingt heures s'est réuni le conseil de la communauté de communes de Londinières à CROIXDALLE sous la Présidence de Mme Armelle Biloquet.

Nombre de Membres :

En exercice : 33

Présents : 24

9 absents : M. Paillard J-F, M. Martel C, Mme Caplet C, Mme Beuvain I, Mme Depoix M-C, M. Anger S, Mme Desbureau R, M. Boinet O, M. Taffin G

BAILLEUL NEUVILLE	Mme CARNET CELINE
BAILLOLET	Mme LERMECHAIN MARYSE
BURES EN BRAY	M. LÉVÊQUE JACKY
BURES EN BRAY	M. PAILLARD JEAN FRANÇOIS absent excusé
CLAIS	M. LEBORGNE VINCENT
CLAIS	Mme CAMENISCH SABINE
CROIXDALLE	M. MARTEL JEAN-PAUL
CROIXDALLE	M. LEFEBVRE LUC
FREAUVILLE	M. MARTEL CHRISTIAN absent excusé
FRESNOY FOLNY	M.DEBURE GILBERT
FRESNOY FOLNY	M. CARPENTIER LAURENT

FRESNOY FOLNY	Mme CAPLET CORINNE absente excusée
FRESNOY FOLNY	Mme BEUVAIN ISABELLE absente excusée
GRANDCOURT	M. DECHEZELLES ARNAUD
GRANDCOURT	M. ROBIN EMMANUEL
LONDINIERES	Mme BILOQUET ARMELLE
LONDINIERES	M. DUMOUCHEL JEAN-MARIE
LONDINIERES	Mme MARTEL RÉGINE
LONDINIERES	M. HURARD FRANÇOIS
LONDINIIERES	Mme DEPOIX MARIE-CLAUDE absente excusée
LONDINIERES	M. ANGER SEBASTIEN absent excusé
LONDINIERES	Mme WATTELIER NATHALIE
OSMOY SAINT VALERY	Mme BOURGEOIS MARIE JOSE
OSMOY SAINT VALERY	M. LECLERC DAVID
PREUSEVILLE	M. VASSARD HERVÉ
PUISENVAL	Mme LEDUE SABINE absente excusée
	remplacée par M. DELESTREES DAVID
SAINT AGATHE ALIERMONT	M. PEPIN MARTIAL
SAINT AGATHE ALIERMONT	M. MOREL JEAN MARC
SAINT PIERRE DES JONQUIERES	Mme BILLER BÉNÉDICTE
SMERMESNIL	M. GRANDSIRE BRUNO
SMERMESNIL	Mme DESBUREAU RÉGINE absente excusée
WANCHY CAPVAL	M. BOINET OLIVIER absent excusé
WANCHY CAPVAL	M. TAFFIN GUY absent excusé

1. SIGNATURE DU DERNIER PV

Le dernier PV est approuvé à l'unanimité.

2. CONTRAT DE TERRITOIRE 2023-2027

Pour un développement équilibré et durable des territoires normands, la communauté de communes va effectuer la contractualisation en signant le contrat de territoire 2023-2027.

Les communes ou la ComCom doivent inscrire leurs gros projets :

- Projet aménagement cycle
- Projet équipement sportif
- Projet culturel
- Projet patrimonial
- ...

Voir les fiches actions qui seront envoyées aux communes jeudi par mail.

Un exemple est cité : étendre la boucle Wanchy-Capval et Croixdalle.

3. M57

Délibération 2022-081

Le conseil communautaire a délibéré pour le report de la mise en place de la M57 au 1^{er} janvier 2024 et non au 1^{er} janvier 2023 car nous devons voir avec Cosoluce pour l'intégration de l'investissement en M57.

4. VISITE DU LOCAL RUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE

Afin d'effectuer une vente des locaux, Mme Biloquet va d'abord effectuer les démarches nécessaires (un diagnostic énergétique) puis il faudra voir s'il faut faire une estimation auprès des domaines.

5. VISITE DES LOCAUX DE SERAPID

M. Vassard présente un plan d'aménagement du local SERAPID qu'il a effectué avec la commission.

Délibération 2022-084

Le conseil délibère favorablement afin de réaliser le 1^{er} bail commercial avec la société MTTI. La société SOFINOR a été retenue pour établir le bail. Les honoraires s'élèvent à 1480,20 €. Ce bail sera de 3-6-9 ans avec priorité d'achat à la société MTTI. La communauté de communes accepte de débuter la location dès le 1^{er} janvier 2023 avec un loyer de 1960€ par mois au lieu de 2352€ uniquement pendant la période nécessaire à la réalisation de ses travaux d'aménagement.

6. MARCHÉ DE TRI

Délibération 2022-083

Signature d'un nouveau contrat de 2 mois (janvier à février 2023) pour la valorisation des déchets en attendant le nouveau marché. Le montant passe de 202,57€ HT/Tonne à 205,57€ HT/Tonne.

7. PARTICIPATION FINANCIÈRE À L'INTERVENTION DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE À L'ÉCOLE

Délibération 2022-088

Pour toute intervention musicale à l'école pour l'année scolaire 2022-2023, la communauté de communes prendra en charge 40% de la facture plafonné à 1 000 €.

8. DIVERS

Délibération 2022-080

Une décision modificative a été prise concernant la panne de la pompe à chaleur à la maison de santé.

Délibération 2022-089

Le conseil délibère pour régler la facture Elite concernant la panne sur la pompe à chaleur (deux moteurs et une carte) à hauteur de 5057,45€. M. Lévêque va faire des démarches auprès de Groupama car il y a eu un court-circuit au niveau de la pompe.

Délibération 2022-082

Suite à l'Orientation Budgétaire 2022, la communauté de commune a accepté de régler une contribution spécifique au PETR pour travailler sur la mobilité. À ce titre, le conseil communautaire approuve le montant exact de 1790,31€ qui correspond à la contribution 2022 pour la mobilité.

Délibération 2022-086

Le conseil délibère pour une création d'emploi d'agent administratif relevant de la catégorie B et du grade de rédacteur ou équivalent dont la durée hebdomadaire sera de 35 heures, à compter de février 2023 afin d'effectuer les tâches de responsable administratif avec une grande polyvalence dans les domaines des appels d'offres, des OM, de l'analyse des dossiers...

Délibération 2022-087

Le conseil délibère et autorise Mme Biloquet Armelle à signer le contrat avec M. Lebrun Benjamin pour le remplacement de Nelson Cajot qui est en vacances pour la journée du 26 décembre.

Intervention M. Lévêque

Nous rencontrons des difficultés avec les luminaires de la maison de santé, M. Lévêque va analyser et chiffrer les réparations ou remplacement.

Concernant la maison de santé, l'association Lethuillier va effectuer une rupture de bail concernant le bureau qu'occupait l'infirmière Asalée une journée par semaine (une journée par semaine).

Intervention M. Vassard

Associations:

M. Vassard informe que début janvier, il fera envoyer les courriers aux associations pour leur demande de subventions. De plus, il souhaite, avec Mme Biloquet, revoir et travailler sur la convention de l'école de musique.

PLUi:

L'appel d'offre pour le PLUi a été effectué sur l'ADM76, l'offre est active jusqu'au 19 décembre 12h00.

Informations diverses

M. et Mme Wattelier ont reçu le prêt d'honneur par l'Initiative Dieppe Bresle.

Le noël solidaire, mis en place par la MSA, a eu lieu avec plusieurs points de collecte dont la Maison France Services (pour la deuxième année), les cadeaux et boites solidaires ont été récupérées le 9 décembre à Londinières.

Il faut effectuer un titre pour la vente des conteneurs à Bray Eawy.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22H00

De ce qui a été dit, il a été dressé le présent procès-verbal